



Canal de Canon et Laune de Pillet (Identifiant national : 910030027)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 30272001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des
Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, - 910030027, Canal de Canon et Laune de
Pillet. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030027.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 784257°-1864849°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2007

Date actuelle d'avis CSRPN : 17/12/2007

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Bouches-du-Rhône
- Département : Gard
- Commune : Arles (INSEE : 13004)
- Commune : Tarascon (INSEE : 13108)
- Commune : Beaucaire (INSEE : 30032)

1.2 Superficie

126,02 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF du Canal de Canon et Laune de Pillet se situe dans la Basse Vallée du Rhône, au nord de la Camargue.

Elle s'étend sur plus de sept kilomètres au sud de Beaucaire. Cette ZNIEFF se compose du Canal de Canon (canal artificiel à berges végétalisées), de la Laune de Pillet (bras mort du Rhône) et de la ripisylve ouest du Rhône au droit de la Laune de Pillet. La ZNIEFF comprend des reliquats d'espaces naturels, parfois eux-mêmes fortement remaniés (curages de fossés ou coupes d'arbres par exemple) par les activités humaines.

Le milieu environnant est essentiellement agricole et composé en grande partie de vignobles. Axes routiers (D 15 et D 99), zone industrielle et parc éolien (l'île de Montagot), urbanisation (quartiers sud de Beaucaire) et habitations isolées (mas agricoles) cernent la ZNIEFF.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Amphibiens - Oiseaux - Mammifères - Insectes - Floristique - Phanérogames		

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Quatre zones contiguës sont distinguées au sein de la ZNIEFF :

- la partie nord comprend la partie amont du Canal de Canon, sa ripisylve et ses annexes hydrauliques (mares, bassins et autres diverticules aquatiques). Elle s'étend sur 4 kilomètres depuis la voie de chemin de fer à Beaucaire jusqu'au lieu-dit « le Fer à Cheval » ;

- la partie sud-ouest comprend la Laune de Pillet et sa ripisylve ainsi que la partie aval du Canal de Canon qui la longe à l'ouest ;

- la partie sud-est correspond à la ripisylve du Rhône, en rive droite depuis « le Fer à Cheval » jusqu'à « l'Illon » à l'extrême sud, et en rive gauche dans la limite régionale ;

L'île de Pillet, comprise entre la moitié sud-est et la moitié sud-ouest, n'est pas intégrée dans la ZNIEFF.

Les limites correspondent à des changements de milieux : passages de milieux rivulaires à des zones agricoles ou aménagées.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

L'intérêt écologique du Rhône aval au sein duquel se trouve la ZNIEFF, est reconnu à travers divers classements dont les retombées portent notamment sur la protection et la gestion.

Ces différents axes aquatiques assurent un rôle fonctionnel important pour la faune et la flore et méritent d'être préservés : fonction de corridor (déplacement des espèces tels que les poissons migrateurs), et fonction de refuge (milieux naturels relictuels permettant la survie de nombreuses espèces).

Les principales menaces pour le patrimoine de cette ZNIEFF sont le remaniement des berges, le recalibrage des cours d'eau, les interventions sur les ripisylves (déboisements), dans le cadre de la lutte contre les inondations ou dans les projets d'aménagements (urbanisation, zones industrielles...).

L'agriculture intensive (notamment sur l'île de Pillet avec l'arboriculture) en bordure immédiate des ripisylves provoque des pollutions chimiques et organiques néfastes pour l'entomofaune patrimoniale de la ZNIEFF. En outre, il faut ajouter les pollutions d'origines urbaines et industrielles issues d'activités en amont de la ZNIEFF et drainées par le Canal de Canon. Par ailleurs, le parc éolien situé à quelques 300 m de la ZNIEFF peut être un risque pour les rolliers ou tous autres oiseaux de grande taille fréquentant la ZNIEFF.

Pour conserver le patrimoine de cette ZNIEFF, il faudra :

- conserver le fonctionnement hydraulique de ces habitats de manière à maintenir le caractère temporaire des mares qui est favorable au développement des populations d'amphibiens et notamment de Triton crêté ;
- intervenir le moins possible sur les reliquats de ripisylves et les berges ;
- prendre en compte les enjeux faunistiques dans le cadre de projets d'aménagements (extension de la zone industrielle par exemple) ;
- limiter l'utilisation d'intrants chimiques et organiques dans l'agriculture et les rejets de polluants urbains et industriels.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Mammifères - Odonates 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	<i>Triton crêté (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Thomas Bennaïm, CEN LR				2006
Mammifères	61212	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	<i>Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Gard Nature				2008
Odonates	65229	<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1850	<i>Gomphe semblable (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR, CSRPN L-R				
	65265	<i>Libellula fulva</i> O.F. Müller, 1764	<i>Libellule fauve (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR, CSRPN L-R				
	65308	<i>Sympetrum pedemontanum</i> (O.F. Müller in Allioni, 1766)	<i>Sympétrum du Piémont (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Jean-Laurent Hentz, Xavier Rufay, Thomas Gendre, Thomas Bennaïm, CEN LR				2006
Oiseaux	3586	<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	<i>Rollier d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier Rufay, Thomas Gendre, CEN LR				2006
Phanérogames	87136	<i>Butomus umbellatus</i> L., 1753	<i>Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNMP				
	105400	<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw., 1788	<i>Leersie faux riz</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, CBNMP				1997
	117933	<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser, 1821	<i>Rorippe amphibie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, CBNMP				1997

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Mammifères	61212	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	3586	<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CBNMP		
	CEN LR, CSRPN L-R		
	Gard Nature		
	Jean-Laurent Hentz, Xavier Rufay, Thomas Gendre, Thomas Bennaïm, CEN LR		
	M. Henri MICHAUD, CBNMP		
	Thomas Bennaïm, CEN LR		
	Xavier Rufay, Thomas Bennaïm, CEN LR		
	Xavier Rufay, Thomas Gendre, CEN LR		
Xavier Rufay, Thomas Gendre, Jean-Laurent Hentz, CEN LR			